

LA NEWSLETTER

La newsletter vous sera transmise chaque année et remplace le rapport annuel. Ce terme paraît plus moderne et dynamique, à l'image de notre association, qui tente de rester active et énergique en proposant des projets innovateurs.

En place et lieu de distribuer ce document lors de l'assemblée générale, il vous sera envoyé en même temps que l'invitation à l'AG et au renouvellement des cotisations (limitation des envois postaux). Ceci non pas dans le but de vous dissuader de venir à l'assemblée générale, bien au contraire ! Mais en cas d'absence, ce moyen nous permet d'informer chaque membre cotisant, des activités de l'association et de ce qui est entrepris avec l'argent récolté. Ainsi, nous mettons une grande importance à l'information afin que vous soyez toujours motivés à soutenir nos actions.

Buts de l'association

Vous êtes devenus membres passifs sans forcément connaître les objectifs de notre association ? Nous tenterons d'œuvrer sur deux axes principaux :

- **la mise à disposition de logement à loyer modéré** pour les personnes n'ayant plus accès au logement (activité d'agence immobilière, construction et rénovation).
- **l'insertion professionnelle** (création de postes de travail, collaboration avec des employeurs, suivi des personnes insérées)

Le comité

Le comité se compose de 5 membres actifs qui reflètent l'ensemble des compétences des secteurs d'activités de notre association. Il est composé de **Willy Fellay**, architecte et représentant du bureau d'architecture Comina à Verbier / **Michael Gabioud**, maître socioprofessionnel avec une activité auprès d'EMERA / **Daniel Philippin**, vice-président de l'association, a travaillé une quinzaine d'années au CICR et œuvre pour différents projets / **Laura Sarrasin**, brevets fédéraux de gérance et courtage et sous-directrice de l'agence immobilière Duc-Sarrasin & CIE SA / **Eliane Rosset**, assistante sociale au service médico-social de l'Entremont et présidente de l'association.

Bilan sur l'année 2012

2012, une année qui restera importante puisque l'association Immo-Solidaire a été inscrite au registre du commerce le 10 juillet de cette même année. En 6 mois d'activité, nous comptabilisons déjà 23 membres cotisants. Cette fin d'année 2012 a été synonyme de mise en place de projets,

recherches de fonds et négociations. Ces démarches ont permis d'aboutir sur des éléments concrets pour ce début d'année 2013.

Une activité d'agence immobilière

Bien des personnes ou familles n'ont plus accès au logement de par leur situation financière précaire ; un revenu modeste, un contrat temporaire, le chômage, l'aide sociale ou encore l'endettement. L'association se portera garante en faveur de ces personnes. En effet, nous garantissons le paiement des loyers et des éventuelles déprédations en contrepartie d'un loyer modéré. A cet effet, l'association signe le bail à loyer en tant que locataire et une convention de mise à disposition du logement est signée avec le bénéficiaire. Cette convention peut faire office de cession sur salaire ou assurance en cas de non-paiement des loyers. A chaque logement sera inclus au prix du loyer un service de femmes de ménage, ce qui nous permet d'anticiper le moindre problème face à la tenue du logement ou éventuels dégâts. Ce procédé facilite donc l'accès au logement et permet de créer des postes de travail pour la réinsertion de bénéficiaires provenant des services sociaux. Nous pourrions donc offrir des heures de ménage et à l'avenir, des postes en secrétariat (salaires financés par les frais de gestion sur les loyers).

Un soutien de la ville de Martigny

Les administrations communales ont légalement une responsabilité en matière de relogement face à un citoyen sans domicile. N'ayant que rarement des solutions, c'est souvent l'hôtel qui fait office de

logement. A Martigny, une quinzaine de personnes séjournent auprès de l'Hôtel du Grand-Quai, qui a été vendu et sera prochainement détruit. Pour cette raison, nous avons dans un premier temps approché la commune de Martigny. Les autorités de cette ville ont été séduites par le projet et ont décidé de nous octroyer un montant de Fr. 30'000.-, renouvelable l'année prochaine en cas de répercussion positive. Cette somme constitue un fond de réserves financières qui nous permettra d'apporter les garanties nécessaires aux citoyens de Martigny lors de leurs recherches de logement. Durant cette année 2013, nous allons tenter d'approcher les communes de l'Entremont afin de pouvoir également œuvrer pour cette région et à l'avenir agrandir notre champ d'action.

Un projet d'insertion

Depuis l'ouverture de la grande COOP à Sembrancher, le petit magasin d'alimentation au centre du village a fermé. N'ayant que très peu de commerce, ce magasin constituait un lieu de rencontre entre les habitants. Dès lors le village a semblé perdre son âme. L'idée de ce projet d'insertion serait la réouverture du petit magasin de village, tout en offrant des prix correspondants aux grandes surfaces. Des postes dans la vente seraient ainsi créés et attribués à des personnes en réinsertion. Le magasin bénéficierait des mesures d'insertion qui permet un financement pour l'accompagnement de ces personnes et un remboursement du 40% du salaire durant une année. Ce magasin servirait alors de tremplin de formation jusqu'à l'obtention d'un réel poste de travail dans une grande surface. En effet, une collaboration est en cours avec certaines grandes chaînes alimentaires afin qu'un poste par année soit attribué à un employé de notre petit magasin.

De plus, nous souhaitons développer un service de livraison à domicile pour les personnes âgées des vallées de l'Entremont. Ce projet est en discussion : nous sommes assez confiants par rapport à la pérennité du projet une fois sur pied puisqu'il n'est pas question d'engendrer des bénéfices et que les salaires seraient subventionnés. Toutefois, la mise en route du projet par la réfection des locaux (travaux, normes d'hygiène etc...) nous paraît conséquente. La réalisation de ce projet dépendra de l'aboutissement de nos recherches de fonds.

Un projet de construction

L'idée d'un projet de construction en collaboration avec une administration communale nous tient à cœur. Un team d'architectes et ingénieurs sont prêts à œuvrer en faveur de l'association. L'idée étant de créer un bâtiment en préservant une mixité sociale : personnes seules, familles, personnes âgées... Ce projet de construction tenterait d'inclure aussi bien que possible les éléments suivants :

- **application de loyers variables en fonction des revenus du locataire** : si le locataire arrive à une meilleure situation financière, le prix du loyer peut augmenter selon une fourchette prédéfinie qui reste tout de même bon marché. Les bénéfices sur ces locations reviennent à l'association qui les réinvestit dans de nouveaux projets.
- **Création dans un même immeuble d'appartements résidentiels et bon marché** : le loyer des premiers contribue financièrement à diminuer la location des seconds.
- **Collaboration avec des entreprises dans le domaine de la construction** : échange d'un mandat de construction pour la réalisation du bâtiment en contrepartie d'une possibilité d'insertion, avec utilisation des mesures existantes relatives à l'insertion professionnelle.
- **Développer des postes de conciergerie, femme de ménage et auxiliaire de vie** (selon le projet et la grandeur de l'immeuble).

Le concept d'une construction tentera de répondre aux besoins de la commune avec qui une collaboration sera envisageable. Pour l'instant le projet est juste au stade de l'idée !

objectifs = 1000 membres passifs

1000 personnes ! Ce chiffre peut paraître grand, toutefois c'est l'objectif que nous souhaitons atteindre par rapport au nombre de cotisants. En effet, après un simple calcul pas trop savant, avec une cotisation annuelle à 50.- par individu, cela rapporterait Fr. 50'000.- par année. Ce montant constitue déjà les fonds propres d'un studio ou d'un petit appartement. Une fois cet objectif atteint,

l'association pourrait donc acquérir et mettre à disposition un logement par année !